



SAISON PISTE 2014

REGLEMENTATION

COUPE RÉGIONALE 2014

Réglementation Particulière

A / VELO DE PISTE :

- Obligatoire
 - Développement :
- Benjamins et minimes : maximum 6,10m
- Cadets : maximum 7,01m
- Féminines (minimes-cadettes et dames) : 7,01m
- Juniors, Seniors, et Vétérans : libre
- Dans les épreuves réservées aux minimes, les benjamins équipés de vélo de piste sont acceptés.

B/ INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se font sur place à chaque réunion. Elles sont gratuites.

N'est pas autorisée, l'inscription d'un coureur participant au **Trophée des Jeunes Pistards** en catégories Benjamin ou Minime.

C/ CLASSEMENTS :

- Une Coupe Régionale sera organisée sur l'ensemble des réunions et concernera les catégories prévues au programme.
- Classement de la **Coupe Régionale** :
1^{er} = 300 pts, 2^{ème} = 280 pts, 3^{ème} = 260 pts, 4^{ème} = 250 pts,
5^{ème} = 240 pts, 6^{ème} = 230 pts, 7^{ème} = 220 pts, 8^{ème} = 210 pts,
9^{ème} = 200 pts, 10^{ème} = 195 pts, 11^{ème} = 190 pts, 12^{ème} = 185
pts, 13^{ème} = 180 pts, 14^{ème} = 175 pts, 15^{ème} = 170 pts, 16^{ème}
= 165 pts, 17^{ème} = 160 pts, 18^{ème} = 155 pts, 19^{ème} = 150 pts,
20^{ème} = 145 pts, 21^{ème} = 140 pts, 22^{ème} = 135 pts, 23^{ème} =
130 pts, 24^{ème} = 125 pts, 25^{ème} = 120 pts, 26^{ème} = 115 pts,
27^{ème} = 110 pts, 28^{ème} = 105 pts, 29^{ème} = 100 pts, 30^{ème} =
95 pts etc...
- Nombre de points attribués à un coureur absent : zéro point.
- Le classement général est calculé sur la totalité des épreuves.
- En cas de classement ex aequo au classement général final, le résultat de la dernière course sera prépondérant.
- Classement général sur le meilleur club composé de : 2 minimes, 2 cadets, 2 juniors, 2 séniors, 1 féminine

TROPHÉE DES JEUNES PISTARDS 2014

Réglementation Particulière

A / VELO DE ROUTE :

- Obligatoire en catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins (G+F) et Minimes (G+F)
- Développement maximum Poussins, Pupilles, Benjamins (G+F) : 5,60m
- Développement maximum Minimes (G+F) : 6,10m

B / INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se font sur place à chaque réunion. Elles sont gratuites

N'est pas autorisée, l'inscription d'un coureur participant à la **Coupe Régionale** en catégories Benjamin ou Minime.

C / CLASSEMENTS :

- Un Trophée des Jeunes sera organisé sur l'ensemble des réunions et concernera les catégories prévues au programme.
- Classement du **Trophée Régional** : le nombre de points attribués correspond à la place obtenue dans chaque épreuve.
(Exemple : 1er = 1pt, 2ème = 2pts, 3ème = 3pts, etc...)
- Nombre de points attribués à un coureur absent : le nombre de points correspondant à la place du dernier + 1pt.
Le classement général est calculé sur la totalité des épreuves.
- En cas de classement ex aequo au classement général final, le résultat de la dernière course sera prépondérant.
- Classement général sur le meilleur club composé de : 1 poussin, 1 pupille, 1 benjamin, 1 minime, 1 féminine.

EPREUVES HORS COUPE REGIONALE

Réglementation Particulière

Sur les épreuves suivantes éventuelles :

- CLM par Equipe à Vélo de Route sur 10 tours
 - Vitesse à l'Italienne
 - Vitesse par Equipe
 - Démonstration d'Américaine
- 1 récompense sera remise aux équipes ayant réalisé la meilleure performance.

*Le Président de la Commission Régionale
De la Piste
Philippe DE COTTE.*